

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 15 décembre 2016

DCM N° 16-12-15-16

**Objet : Associations étudiantes : acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations conventionnées et financement de projets.**

**Rapporteur: Mme SEGHIR**

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les associations conventionnées et les manifestations ci-dessous mentionnées.

**Acomptes sur les subventions 2017 pour les associations étudiantes conventionnées**

Afin de permettre aux trois associations étudiantes conventionnées de démarrer l'année 2017 dans les meilleures conditions, il est proposé de statuer sur une participation au financement des dépenses liées au démarrage des projets, sous la forme d'un acompte à valoir sur la subvention de fonctionnement qui sera attribuée à l'association pour l'exercice 2017. Le montant définitif de la participation municipale sera évalué après réception des bilans de l'exercice 2016 et l'étude des projets 2017, puis examiné lors d'un prochain Conseil Municipal. Les associations concernées sont l'Association pour la Fondation Etudiante de la Ville (AFEV), Diffu'Son ainsi que l'Association Inter Culture Promotion (AICP).

**Conventionnement avec Radio Campus Lorraine**

Radio Campus Lorraine, radio associative, étudiante, culturelle et lorraine, est née en août 2012 à Nancy avec pour objet d'être une pépinière de recherche de nouveaux contenus radiophoniques. Elle émet en FM temporaire sur le 106.1 à Metz depuis avril 2015. L'équipe bénévole est composée d'étudiants des différents campus messins, elle se déplace pour des émissions en extérieur et en public. Implantée dans les locaux du CROUS Lorraine d'abord au campus Bridoux en avril 2015 puis sur le Campus Saulcy depuis janvier 2016, elle regroupe 30 étudiants bénévoles animant 8 émissions différentes, et deux salariés accompagnés par le dispositif Lorraine Emploi.

L'association mène par ailleurs des sessions de formations pour ses bénévoles, ainsi que des ateliers d'éducation aux médias intitulés « Donne ta voix » et s'adressant à des publics en difficulté ou non-initiés à la radio (adolescents de l'association Carrefour, ateliers pour mineurs au centre de détention pénitentiaire de Metz-Queuleu...).

L'association organise également via un projet ERASMUS+, l'accueil de jeunes européens issus de radios étudiantes.

Elle est par ailleurs, depuis son installation sur le territoire, un partenaire important de la Ville pour dynamiser la vie étudiante, elle a activement participé aux trois dernières éditions de la manifestation de rentrée étudiante « Etudiant Dans Ma Ville » et y a notamment assuré des reportages tout au long de la manifestation et plus spécialement lors de la journée de clôture.

Afin de conforter l'antenne messine de Radio Campus Lorraine, il est proposé de signer une convention d'objectifs et de moyens avec cette association étudiante et de lui accorder une subvention globale de fonctionnement de 2 910 € pour mener à bien son projet annuel.

#### **TIFOSS : Tournoi Inter-école de Football en Salle de CentraleSupélec Metz**

L'association sportive de l'Ecole Supélec-Metz (ASSM) a organisé pour sa 31ème édition le TIFOSS, Tournoi Inter-Ecole de Football en Salle, regroupant pas moins de 350 étudiants, 5 nationalités et des sponsors de nombreux horizons, les 26 et 27 novembre, sur le campus de CentraleSupélec Metz. Deux compétitions étaient au programme, un tournoi masculin et un tournoi féminin. Il est proposé d'accorder une subvention de **500 €** sur un budget prévisionnel global de 8 000 €.

#### **Les Journées Franco-Allemandes**

Les étudiants du Master en Relations Internationales et Management Franco-Allemand de l'Université de Lorraine, cursus double diplôme Metz-Mayence, organisent, avec le soutien de la Ville de Metz depuis 2010, les Journées Franco-Allemandes : évènements culturels et festifs symbolisant l'amitié existant entre les deux pays, et ce particulièrement dans la Grande Région. Ce programme de festivités culturelles et gastronomiques, se déroulera début 2017 et s'articulera notamment les 28 et 29 janvier autour du Forum des Artistes Amateurs de la Région (FAAR) au salon d'honneur de la gare SNCF de Metz, du Festival de courts-métrages « les Petits Claps » le 04 février et enfin le 05 février à l'église Saint-Maximin aura lieu un concert de chants classiques avec trois chorales de Sarrebruck, de Metz et de Kleinblittersdorf.

Il est proposé d'accorder une subvention de **500 €** sur un budget global de 8 330 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de **21 650 €**.

1) Acomptes sur les subventions de fonctionnement 2017 :

Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).....	14 830 €
Association Diffu'Son.....	1 455 €

Association Inter Culture Promotion (AICP)..... 1 455 €

## 2) Subvention de fonctionnement 2017 :

Association Radio Campus Lorraine ..... 2 910 €

### 3) Au titre de leurs projets :

Association Management Franco-Allemand (AMFA) ..... 500 €

Association Sportive de CentraleSupélec ..... 500 €

**- D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et les conventions portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

## La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

## Commissions : Commission Sport et Jeunesse

## Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h15 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 32 Absents : 23 Dont excusés : 13

## Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ